

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Du Vendredi 12 Avril 2019 à 20h Salle du VEYRE

Monsieur Christian ROUZIERES Maire de Maurs, préside la séance

Etaient présents : Mmes et MM. : Christian **ROUZIERES** - Monique **DELORT** -Jeanine **HERCOUËT-TESTA** Jean-François **CABEZON** - Raymond **DESSALES** à partir de 20h30 - Nicole **ROUX** - Gilles **PICARROUGNE** - Gina **BARSALI** - Hervé **BRAYAT** - Didier **FEL** - Jacques **GENTIL** - Chantal **LAGARRIGUE** - Jean-Marie **MAYONOBE** - Bernard **RIVES** - Nadine **TEULLET** - Florian **MORELLE**.

Etaient absents et avaient donné procuration : Raymond **DESSALES** (procuration donnée à Hervé BRAYAT jusqu'à 20h30) - Evelyne **LACAZE** (procuration donnée à Chantal LAGARRIGUE). Claude Régine **BONNARD** (procuration donnée à Florian MORELLE).

Était absent : Yves **SERIEYS**

Secrétaire de séance : Mme Jeanine **HERCOUËT-TESTA**

Avant de commencer la séance Monsieur Le Maire accueille Monsieur Gilles GAUBERT qui prendra les fonctions de Directeur Général des Services à la mairie de MAURS le 1er Juin 2019 et propose un tour de table de présentation.

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2019

→ADOpte A L'UNANIMITE

2 - DECISIONS PRISES EN DELEGATION PAR LE MAIRE

Voir Annexe 1

3 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

	SUBVENTIONS ANNUELLES	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
Coopérative scolaire école maternelle	400,00	
Foyer socio-éducatif du collège	150,00	
Parents d'élèves de l'école privée	200,00	
Parents d'élèves école publique et amicale laïque	500,00	
<i>Sous-total secteur scolaire</i>	<i>1 250,00</i>	
Aide à Domicile en Milieu Rural	600,00	
Amicale Pompiers	200,00	
Association des Services à Domicile (ASED)	400,00	
Association des résidents de la Maison de Retraite	100,00	
Don du sang	200,00	
Groupement de Développement Agricole (GDA)	150,00	
Restos du Cœur	1 000,00	
Secours Catholique	300,00	
Ecole du chat - SPA	150,00	
COS des agents municipaux	750,00	

Protection Civile du Cantal	200,00	500,00
<i>Sous-total secteur santé-solidarité</i>	<i>4050,00</i>	<i>500,00</i>
Aquabon	300,00	
Badminton (Mauris en Forme)	150,00	
Cyclo de Mauris	300,00	
EFC Châtaigneraie	2 700,00	
Hand Ball Club	700,00	
Gymnastique Volontaire	250,00	
Petite Boule Maursoise	600,00	
Stade Maursois	4 600,00	
Tennis Club Maursois	100,00	
Tennis de Table du P.M	400,00	
Vélo Club Maursois	500,00	
<i>Sous-total secteur sport</i>	<i>10 600,00</i>	
Accordéon Club	500,00	
A Travers Chants (ex Arpege 122)	150,00	
La Ganelette	2 000,00	2 100,00 (convention)
Comité des fêtes	9 600,00	
Arts et Metiers	100,00	
Patchwork Atelier	100,00	
L'Etoile du Peintre	100,00	
Université Inter Age Haute Auvergne	150,00	
Société de Chasse	150,00	
Société de Pêche	150,00	
Association des Commerçants	250,00	
Tous Artzimum	300,00	
<i>Sous-total secteur loisirs - culture</i>	<i>13 550,00</i>	
APE cantine scolaire		
<i>Sous-total autres</i>		
Rétina	150,00	
TOTAL DES SUBVENTIONS	29 600,00	2600,00

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (1 abstention motivée par la position de l'intercommunalité en la matière)

4 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le produit fiscal attendu pour 2019 est le suivant :

	BASES PREVISIONNELLES 2019	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	2 454 000	10.14%	248 836 €
Taxe sur le foncier bâti	2 022 000	20.88%	422 194 €
Taxe sur le foncier non bâti	36 400	99.79%	36 324 €
Produit fiscal attendu			707 354 €

Taux non modifiés en 2019

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (2 abstentions)

BUDGET GENERAL

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes :

- **En section de fonctionnement à 2 786 657,61 €** (en hausse de 220 465,99 € par rapport au prévisionnel 2018, soit une augmentation de 8,59 %) ; *Cette augmentation est due en grande partie au montant important affecté à la section d'investissement et à la prise en compte d'une année pleine de la restauration scolaire.*
- **En section d'investissement à 1 750 408,35 €** (baisse de 184 498,27 € par rapport à la prévision budgétaire de 2018, soit 9.54 %)

Les principales réalisations d'investissement à venir sont

- Eclairage public : réalisation divers programmes
- Abbatale : fin travaux chauffage église - désinsectisation
- Achats matériels et équipements
- Travaux sur bâtiments publics *avec notamment des projets de photovoltaïques sur les bâtiments communaux.*
- Programme annuel de travaux de voirie
- Travaux sur réseaux d'eau pluviale
- Fin du programme réhabilitation Hôtel de Ville
- Projet étude Bourg Centre
- Réhabilitation du réseau pluvial du secteur de la Martinelle

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (2 abstentions).

A. E. P.

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes :

- **En section de fonctionnement à 549 928,00 €**
- **En section d'investissement à 913 503,15 €**

Les principales réalisations d'investissement à venir sont

- Renforcement ressource en eau : *le cout prévisionnel (540 000€) du forage d'un nouveau puits à Passe Vite représente plus de la moitié de ce budget d'investissement.*
- Matériels et équipements réseaux
- Travaux sur réseaux
- Travaux sur ouvrages
- Réhabilitation des réseaux (adduction eau potable - secteur de la Martinelle)

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (2 abstentions)

LOTISSEMENT "LE CAMP"

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes : (1 lot reste disponible à la vente dans ce lotissement)

- **En section de fonctionnement à 39 831,57 €**
- **En section d'investissement à 64 961,02 €**

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (2 abstentions)

LOTISSEMENT "LE CONTE"

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes : (1 lot reste disponible à la vente dans ce lotissement auquel viendront s'ajouter prochainement les 8 lots de l'extension)

- **En section de fonctionnement à 215 428,29 €**
- **En section d'investissement à 256 249,44 €**

→ADOPTÉ A LA MAJORITÉ (2 abstentions)

6 - POINTS COMMUNAUTAIRES

- Les éléments du rapport Klopfer appelle une vigilance des niveaux d'investissement.
 - Le projet des professionnels de santé de MAURS est validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) L'acquisition foncière de la maison médicale est en cours.
 - Un vote de 45 000€ de subvention aux associations a été adopté auquel s'ajoute une réserve de 30 000€ pour le financement de manifestations exceptionnelles.
 - Dans le cadre des aides à l'installation des artisans/commerçants 9 dossiers ont été traités.
 - Le soutien à la pratique du sport équestre a été reconduit.
 - Les conditions financières de la convention de gestion passée avec le Centre Equestre de "Calcasy" ont été revues à la baisse compte tenu des difficultés de cet établissement.
 - L'intercommunalité a apporté à hauteur de 50% les garanties d'emprunts pour le projet de la création d'un établissement « handi-aide » prévu sur la commune Le Rouget-Pers.
 - L'intercommunalité a procédé à la vente de terrain sur la zone artisanale de Laborie au cabinet d'expert-comptable Sigma Conseil.
- Le conseil municipal de Maurs dénonce l'état de délabrement extrême des routes d'intérêt communautaire de Calcasy et route de l'ancienne déchetterie.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Foires Agricole du 14 Avril 2019 :
 - 70 exposants sont attendus : une hausse par rapport à 2018
 - Diverses animations sont prévues avec : La Ganelette, L'Accordéon-club, spectacle de rue avec la troupe « La Frangipane »
 - Un stand dans le bas du tour de ville sera tenu par « La halte paysanne » qui proposera boissons et sandwiches confectionnés avec les produits habituellement commercialisés dans la boutique de l'association.
 - L'accordéon-club se produira l'après-midi à l'espace Pierre Cabrespine dans le cadre d'un concours international dont la finale se déroulera à Figeac
- Autres Rendez-vous à noter
 - 15 Avril 2019 à 20H30 Salle de la Maison des Service Place du 11 Novembre à Maurs une soirée débat "*Etre parents au XXI siècle quand les écrans s'invitent dans la famille*"
 - 17 Avril 2019 toute la journée : Fête du jeu avec une chasse aux trésors en ville organisée par le Conseil Jeune
 - 19 Avril 2019 Spectacle à l'espace Pierre Cabrespine « **Monsieur Pif IN Style** » proposé par l'association La P'tite Châtaigne : entrée prix libre, buvette tenue par le COS Comité des Œuvres Sociales des agents territoriaux de la commune de Maurs
- Prochain Conseil d'Administration de l'EHPAD Roger Jalenques : 26 Avril 2019
- Visite prévue des élus de Plaintel lors de la foire chevaline du 2 Mai 2019